

Vous avez des questions sur les attributions, le fonctionnement du CSE, les règles de gestion des activités sociales, ou les relations individuelles du travail... Nous vous apportons les réponses dans ces domaines !

Notre service

L'apport de l'abonnement MyCSE, c'est :

- La réponse à toutes vos questions relevant du droit du travail grâce à notre permanence téléphonique ou par email du lundi au vendredi, avec la possibilité de nous solliciter en illimité pendant la durée de votre abonnement
- Des conseils juridiques et pratiques sur l'exercice de vos attributions économiques et santé au travail
- L'envoi du Zoom et du Flash Infos, nos newsletters traitant de l'actualité sociale pour les représentants du personnel
- Une assistance privilégiée via notre réseau d'Experts et d'Avocats

Assister

La réponse aux questions quotidiennes que se posent les élus

- Le fonctionnement du CSE et les attributions de ses membres
- Les règles de gestion et les activités sociales et culturelles du CSE
- Le suivi et la mise à jour des connaissances des élus
- Les élections, l'actualisation du CSE et le règlement intérieur
- Les relations individuelles et collectives : l'application du Code du travail, de la convention collective, du contrat de travail et les accords d'entreprise
- Les droits spécifiques des représentants du personnel : la liberté de circulation, la prise des heures de délégation, la protection contre le licenciement...



Accompagner

Travailler avec les représentants du personnel pour renforcer leurs actions

- Le conseil relatif aux documents sociaux : règlement intérieur de l'entreprise, bilan social, plan de développement des compétences, rapport égalité hommes/femmes...
- L'aide à l'élaboration des ordres du jour
- La préparation et la rédaction des résolutions
- La rédaction des questions (réclamations individuelles ou collectives)
- L'analyse juridique des documents remis aux Représentants du Personnel



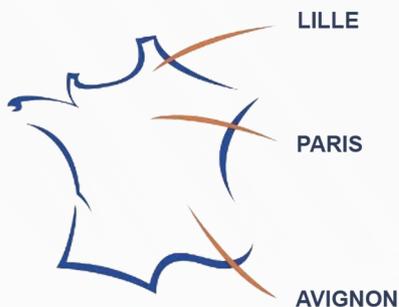
Conseiller

Aller plus loin et travailler sur des questions complexes

- L'analyse et les commentaires pour la finalisation du document à partir de votre projet de règlement intérieur du CSE
- L'appui en cas d'alertes économiques, Santé au travail ou pour vos enquêtes SSCT
- L'accompagnement des consultations des instances jusqu'à la limite de l'expertise
- La mise en relation avec le réseau d'experts pour les expertises sociales, économiques et stratégiques (Rebsamen) et Santé Sécurité et Conditions de Travail



ADHESION : tarif sur devis, en fonction de la taille de votre entreprise



orseauéthix

Expert-comptable et expert habilité
en santé au travail



contact@orseu-ethix.fr



03 20 47 15 24



www.orseu-ethix.fr